

Sintertech doit vivre !

Sintertech doit vivre. Il est encore temps d'éviter la disparition de l'entreprise et son savoir-faire unique de la métallurgie des poudres en France. En effet, suite à la décision de mise en liquidation judiciaire de l'entreprise, le 15 octobre dernier par le tribunal de commerce de Grenoble, la continuation d'activité jusqu'au 31 décembre 2019 a été accordée. Cette période doit être mise à profit pour étudier l'avenir de l'entreprise et notamment la reprise de l'activité par Renault comme le juge l'a proposé.

Après l'annonce de la mise en liquidation judiciaire, les clients, démunis se sont affolés. Ils ont commencé à mesurer les conséquences de leur choix de ne pas soutenir l'entreprise. Leur refus allait entraîner d'importants arrêts de chaîne, des mises en chômage partiel et des pertes de production. En effet, Sintertech reste fournisseur unique sur plusieurs références. Aussi, les clients ont dû formuler une demande de poursuite d'activité afin d'obtenir leurs produits et de pouvoir se retourner. C'est cette absence de prise en compte de la notion de filière qui manque sur ce dossier comme pour tous les autres.

Cette situation est le fruit de plusieurs années de choix industriels catastrophiques engagés par l'ancien propriétaire, Federal Mogul. Ce dernier avait refusé de prendre en compte tout le potentiel de croissance du frittage, l'engagement et les savoir-faire des salariés. Ensuite, la gestion calamiteuse s'est poursuivie avec MORIN qui n'a même pas essayé de mettre en œuvre le plan de retournement validé par les salariés au moment de la sortie de Federal Mogul. Ce dernier a même continué de mettre des bâtons dans les roues de l'entreprise après la vente.

Depuis de nombreuses années, l'accumulation de faits alarmants sur le plan économique, financier et industriel, sur les conditions de travail avait conduit le syndicat CGT à agir en interpellant, au-delà de l'entreprise, les institutions locales et nationales. Les salariés sont restés malgré tout mobilisés, démontrant tout leur professionnalisme durant les sept mois de procédure de redressement judiciaire malgré les incertitudes et craintes, pour satisfaire les clients, rassurer les fournisseurs et aussi pour valoriser l'entreprise, sa technologie et ses savoir-faire.

Depuis des mois et jusqu'à la mise en liquidation judiciaire, malgré l'engagement des salariés et l'investissement du syndicat

CGT, les industriels et fonds d'investissements, notamment les deux constructeurs automobiles français, ont refusé de soutenir l'activité malgré les déclarations officielles sur les enjeux de la transition écologique notamment dans le secteur des transports.

Les clients ont dû s'engager, avec le constructeur de la marque au losange comme chef de file, à supporter le compte d'exploitation pour la période de maintien d'activité. Cet engagement permet de satisfaire aux contreparties pour l'activité exceptionnelle fixée par les salariés et même à se substituer aux indemnités dues par les AGS. Le montant des interventions auxquelles ils sont contraints sera considérable pour assurer des productions durant 3 mois. Des moyens importants sont désormais disponibles sans délai, alors que l'entreprise ne parvenait pas jusqu'alors à trouver des financements pour des projets de développement ou d'investissement.

Aussi, en lieu et place de cette nouvelle perspective de gabegie d'argent, d'affaiblissement du tissu industriel national et de perte d'emplois qualifiés, la CGT demande que les conditions d'une sortie par le haut soient enfin examinées, autour d'une reprise de tout Sintertech sur un projet combinant diversification sectorielle et innovations sur la pièce automobile. Pour la CGT, il y a une place pour des pièces frittées innovantes dans la conception des véhicules de demain. C'est d'ailleurs l'orientation prise par les principaux concurrents de Sintertech.

Aujourd'hui, les salariés sont au travail. Ils ont répondu positivement à la décision de justice en reprenant leur poste et démontrant tout leur professionnalisme lors de la remise en marche, sans heurt, des équipements lourds et leur sens des responsabilités. Qualités qui leur sont pourtant encore et toujours niées !

Ces collectifs de travail méritent vraiment une autre considération. Nous ne pouvons nous résoudre à cette liquidation. C'est pourquoi nous sollicitons les constructeurs Renault, PSA, les équipementiers, le Ministère de l'Industrie et les Régions concernées pour construire une solution pérenne, qui semble « à portée de main » pour cette entreprise française unique, porteuse d'une technologie à fort potentiel et en faire un atout pour la filière et l'emploi en territoires.

Le 28 octobre 2019

